

# Nouveaux accords entre universités belges et les USA

La Commission Fulbright, gérée par le département d'État américain et qui accorde chaque année des bourses à des étudiants belges et américains souhaitant étudier de l'autre côté de l'Atlantique, a signé hier de nouveaux accords de partenariat avec sept universités belges, dont deux francophones (L'Université de Namur et l'Université Saint-Louis Bruxelles).

En vertu de ces accords de partenariat, l'Université de Namur s'engage à accorder une bourse de 10.000 euros à un étudiant belge souhaitant faire un post-doctorat aux États-Unis et celle de Saint-Louis une bourse de 12.000 euros à un candidat doctorant ou post-doctorant. L'année dernière, la Commission Fulbright avait déjà signé le

même genre d'accord avec l'UCL, qui s'est engagée à déboursier 50.000 euros pour aider un candidat doctorant et un post-doctorant à étudier aux États-Unis.

Cet été, 31 étudiants belges détenteurs d'une bourse Fulbright se rendront aux États. Ils sont notamment inscrits à la University of Texas, à la Boston University et à la University of Arizona. Fondée en 1948, la section belge de la Commission Fulbright a permis à 3.000 étudiants belges d'étudier aux États-Unis. À l'inverse, la bourse Fulbright permet aussi aux étudiants américains de venir étudier chez nous. Cette année ils étaient huit et ont étudié notamment à la KUL, à l'UGent, à l'ULB et à l'UCL.

**C.M.**